

DÉCHÈTERIES ET COLLECTE DES DÉCHETS LE MERCREDI 1^{ER} MAI 2024

Limoges Métropole informe les habitants du territoire communautaire que les collectes des déchets ne seront pas assurées le mercredi 1^{er} mai 2024.

Des collectes de rattrapage seront mises en place entre le 29 avril et le 3 mai comme suit :

- Pour les déchets recyclables (bacs bleus à couvercle jaune) rattrapages prévus :
 - Pour les communes de Rilhac-Rancon et de Verneuil-sur-Vienne : le lundi 29 avril,
 - Pour la commune du Chaptelat et la zone 9 de Limoges (Mairie, Bords de Vienne) ainsi que les voies pénétrantes (François-Perrin, Armand-Dutreix, François-Chénieux, Général Leclerc, De Lattre-de-Tassigny) : le jeudi 2 mai,
 - Pour les zones 4 (Vigenal, Aurence, Roussillon et Bellevue) et 7 (Quartiers Gare, Locarno, Aristide Briand, Chinchauvaud, Grand Treuil) de Limoges : le vendredi 3 mai.
- Pour les ordures ménagères (bacs verts) rattrapages prévus :
 - Pour la commune de Panazol : le mardi 30 avril,
 - Pour la commune de Condat-sur-Vienne : le jeudi 2 mai.

Pour rappel, les bacs sont à sortir la veille au soir pour les tournées de rattrapages.

Les déchèteries communautaires seront quant à elles toutes fermées le mercredi 1^{er} mai.

Pour information, seuls 4 jours fériés sont concernés par des modifications de collecte au cours de l'année : 1^{er} mai, 14 juillet, 25 décembre et 1^{er} janvier. Tous les autres jours fériés seront travaillés et il n'y aura aucun changement sur les tournées de collecte.